

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

14 octobre 2024

DE PARDIEU BROCAS MAFFEI, CONSEIL DE FLORAC INVESTISSEMENTS 2, DANS LE CADRE DE SA PRISE DE PARTICIPATION MAJORITAIRE AU SEIN DU GROUPE BONUM

De Pardieu Brocas Maffei a conseillé Florac Investissements 2, dans le cadre de sa prise de participation majoritaire au sein du groupe Bonum, spécialisé dans l'accompagnement d'acteurs de l'intérêt général pour leurs levées de fonds et autres projets à impact. Ladite acquisition s'est accompagnée du réinvestissement de certains associés cédants du groupe, dont Deborah Berger, CEO du Groupe, et le fonds d'investissement Trajan.

Florac Investissements 2 a été conseillé, sur les aspects juridiques et fiscaux, par le cabinet **De Pardieu Brocas Maffei** avec :

Cédric Chanas, Sandra Aloui (associés), avec **Mathieu Retiveau** (*counsel*), **Mélanie Jaouën, Emeric Buniva, Xhili Dervishaj** (collaborateurs) et **Charlotte Bussière** (juriste) pour les aspects corporate, **Priscilla Van Den Perre** (associée) avec **Mickael Ammar** et **Apolline Vanrenterghem** (collaborateurs), pour les aspects fiscaux, et **Sébastien Boullier de Branche** (associé), et **Xhili Dervishaj** (collaborateur pour les aspects financement), et **Sandrine Azou** (*counsel*), pour les aspects sociaux.

Le cabinet **Squire Patton Boggs** avec **Charles Fabry** et **Benjamin Marche** (associés) et, **Kevin Cosmao** et **Inès Khanfir** (collaborateurs) conseillaient les cédants. Le cabinet **Volt Associés** avec **Emmanuel Vergnaud** et **Stéphane Letranchant** (associés) et, Antoine Lhomme et Pauline Alvarez (collaborateurs) conseillaient les managers réinvestisseurs et le cabinet **Mermoz** avec **Martin Kyuchukov** (associé) et **Céline Chang** (collaboratrice) conseillaient les établissements prêteurs.

A propos de De Pardieu :

Fondé en 1993, De Pardieu Brocas Maffei figure parmi les cabinets français indépendants de référence en droit des affaires et compte aujourd'hui plus de 160 avocats dont 39 associés, intervenant plus particulièrement dans les domaines suivants : Fusions-Acquisitions & *Private Equity*, Banque - Finance & Marchés de capitaux, Opérations immobilières & Financements immobiliers, Restructurations & Entreprises en difficulté, Droit fiscal, Droit de la concurrence, Propriété intellectuelle, Droit public, Droit social et Contentieux des affaires.

Cabinet français à caractère international, tant par la formation de ses avocats que par leur expérience d'opérations majeurs transfrontalières, De Pardieu conseille une clientèle française et internationale.

Contacts presse :

De Pardieu

Tél. : +33 1 53 57 71 71 – communication@de-pardieu.com

Enderby

Damien Piganiol, Directeur - Tél : +33 6 46 45 21 23 – dpi@enderby.fr

Mathias Carteron, Directeur de clientèle - Tél : +33 6 68 27 83 46 – mca@enderby.fr